

Accordée directement par Notre-Seigneur Jésus-Christ et confirmée par son Vicaire sur la terre, cette indulgence sera d'ordinaire accompagnée d'un plus grand cortège de grâces actuelles. Ces grâces prépareront nos cœurs et nous aideront à apporter des dispositions plus favorables au gain d'une indulgence plénière. Le concours de Dieu, par une disposition spéciale de sa bonté et de sa miséricorde, sera pour ainsi dire plus grand, plus puissant que dans n'importe quelle autre indulgence.

Il est vrai que personne ne sait au juste en quelle mesure Dieu exige la coopération humaine à l'œuvre de sa miséricorde dans le gain des indulgences. Mais il est certain cependant, que cette mesure, quelle qu'elle soit, est encore plus restreinte que d'habitude quand il s'agit de l'indulgence de la Portioncule. Et cela ressort évidemment d'abord de la façon extraordinaire dont elle a été sollicitée, accordée et confirmée, puis de toutes les bulles des Souverains Pontifes, par lesquelles ils confirment solennellement et recommandent instamment cette indulgence, ensuite de l'empressement étonnant et universel qui entraîne, au jour du 2 août, des foules innombrables vers les églises franciscaines, (1) enfin des fruits surprenants et vraiment merveilleux de salut que cette indulgence produit dans les âmes : l'expérience des siècles est là pour le prouver, et chaque année les confesseurs en sont les heureux témoins.

Ne pouvons-nous pas citer comme autre preuve du bien immense produit dans les âmes par cette indulgence le fait que tous les Ordres religieux ont tenu à jouir d'un privilège semblable ? C'est ainsi que jouissent du privilège de la Portioncule *ad instar* les RR. PP. Dominicains, Carmes, Bénédictins, etc.

Tout cela ne prouve-t-il pas suffisamment combien tout le monde est convaincu des avantages salutaires de cette indulgence, puisque pour en faire bénéficier un plus grand nombre, ce privilège, d'abord unique et restreint à un seul lieu, s'est vu étendu successivement à l'Eglise entière.

Mais toutes ces indulgences accordées ad instar, ne vont-elles pas nuire à la popularité de celle de la Portioncule ? — Nullement, la Portioncule gardera toujours la première place et l'emportera toujours sur toutes les indulgences semblables, et cela en raison de son origine

(1) Cfr notre *Revue*, septembre 1906, p. 349.

à part et d'
miraculeuse

Mais enc
mentaux ;
exemple, en
sacramenta
quant à l'ef
d'une faço
de sa misér

2° QUES
sion spécial

RÉPONS
qui ont l'
dienne. (1)

2° Elle
la confessi
cèses).

3° Elle
rarement.

4° Tout
suivants :

5° La co

6° La co
quelle égli

4° QUES
gences du
dans lesqu

RÉPONS
veaux c'es
Psaume Z
les Tertiai
la récitation

(1) Cfr no

(2) Cfr le

(3) Cfr le